

- Coupe ou reconstruction de bordure de rue
- Reconstruction de trottoir

Le Service de la gestion du territoire traite les demandes de coupe et de reconstruction de bordure de rue ainsi que les demandes de reconstruction de trottoir. Avant de suivre cette procédure, assurez-vous que votre demande consiste à **modifier l'entrée** et non à réparer un trottoir ou une bordure.

1. À l'aide de **piquets**, indiquez le maximum de l'espace dont vous avez besoin. N'utilisez pas de peinture.



2. Une fois les piquets installés, faites parvenir les informations suivantes par courriel à 311@v3r.net :

- Nom et prénom;
- Adresse postale complète (incluant le code postal);
- Numéro de téléphone;
- Adresse exacte de l'endroit où les travaux doivent être effectués;
- Précisez que les piquets ont été installés.

Le technicien se rendra sur place dans un délai d'environ 5 à 10 jours ouvrables après la réception de votre courriel. Il s'assurera que la dimension désirée respecte la réglementation en vigueur et établira le coût des travaux.

3. Paiement pour les travaux municipaux

Vous pouvez régler les frais de deux façons :

- **Sur les lieux, au technicien;**
(Chèque ou argent comptant seulement)
Un reçu vous sera posté quelques jours plus tard
- **À la Direction de l'aménagement et du développement durable au 4655, rue Saint-Joseph;**
(Chèque, argent comptant et paiement direct)

Dès la réception du paiement, votre demande sera transmise à la Direction des travaux publics afin que les travaux soient réalisés.

Tarifs exigibles :

Description	Prix unitaire
Frais d'analyse et de certificat	48 \$
Reconstruction d'un trottoir <input type="checkbox"/> 1,2 m ou <input type="checkbox"/> 1,5 m	297 \$ / mètre linéaire
Sciage d'une bordure de rue en béton	32 \$ / mètre linéaire
Sciage d'une bordure de rue en granite	32 \$ / mètre linéaire
Reconstruction d'une bordure de rue	174 \$ / mètre linéaire
Reconstruction d'une entrée de béton bitumineux	97 \$ / m ²
Réfection d'une pelouse et pose de tourbe	19 \$ / m ²
Déplacement d'une borne d'incendie	≤ 3 mètres linéaires = 6 489 \$ > 3 mètres linéaires = 17 422 \$
Déplacement d'un lampadaire	Base de béton 3 105 \$ Poteau de bois 1 689 \$